



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0304

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Adhésion à l'association Lyon Cargo Rail Express (Lyon CAREX)

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Forissier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Lung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

Séance publique du 13 octobre 2008**Délibération n° 2008-0304**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Adhésion à l'association Lyon Cargo Rail Express (Lyon CAREX)**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet Carex consiste en la mise en place d'un service européen de fret ferroviaire à grande vitesse pour le transport de fret express vers des zones économiques en Europe. L'objectif est de basculer du fret aérien court-courrier, moyen courrier ou camionné sur le TGV. C'est donc le trafic de marchandises sur des distances de 300 à 800 kilomètres qui est concerné.

Ce type de fret utilise principalement des créneaux aériens de nuit. Le projet permettrait donc aux transporteurs de développer leur activité sans mobiliser des créneaux aériens supplémentaires. De plus, le report sur le TGV présente moins de risques liés aux fluctuations du prix de l'énergie pour les opérateurs tout en étant un mode aussi rapide et fiable que l'aérien sur ces distances.

L'objectif de réalisation a été fixé, pour la première phase, à mi-2012.

Sept sites ont été sélectionnés pour cette première phase du projet : Roissy (Goussainville et Tremblay en France), Lyon, Liège, Amsterdam, Cologne et Londres.

Des associations nationales regroupant membres privés et publics ont été ou sont en cours de création sur chacun des sites. Les deux premières sont Roissy Carex et Liège Carex. Ces associations seront fédérées au sein d'une association Euro Carex chargée de promouvoir le projet à l'échelle européenne.

Le projet est porté à l'origine par l'aéroport Roissy Charles De Gaulle. Pour cette plateforme, les membres fondateurs sont Roissy Développement, le Comité Expansion Économique Val d'Oise, la ville de Goussainville ainsi qu'Air France Cargo, La Poste et FedEx.

L'association Lyon Carex

A l'initiative des Aéroports de Lyon, l'association Lyon Carex s'est constituée le 24 septembre 2008.

Elle a pour objet notamment la promotion d'un service de fret ferroviaire à grande vitesse connecté à la plateforme aéroportuaire de Lyon Saint Exupéry, la réalisation d'études en rapport avec le projet, le regroupement des adhérents au projet et toutes actions visant à en assurer la réussite.

Les membres existants ou presentis sont :

- pour les personnes publiques, le département du Rhône, la région Rhône-Alpes, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL), la chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI),
- pour les personnes privées, les Aéroports de Lyon, La Poste, Fedex, TNT, Transport et logistique de France (TLF) et Worldwide Flight Services (WFS).

La Communauté urbaine souhaite également être membre de cette association qui s'appuie sur la synergie des acteurs publics et privés pour inscrire Lyon au travers de sa plateforme aéroportuaire au sein du réseau de fret européen à grande vitesse Euro Carex.

Le budget prévisionnel de l'association sur 18 mois fait état d'un montant de charges de 193 k€, financées par des cotisations des membres, des subventions et des apports en nature, notamment des Aéroports de Lyon.

Le site Lyon Carex

Le site projeté pour Lyon est le terrain d'essai de 29 hectares de l'Inrets nommé Lier, situé au sud du Cargoport actuel. L'objectif de mise en service est fixé à la mi-2012.

Une étude de faisabilité technique de l'Installation Terminale Embranchée (gare TGV Carex) est en cours et une étude de marché détaillée va être conduite pour le site de Lyon.

D'après les résultats d'une première étude réalisée pour Roissy, le besoin exprimé par les entreprises est de 889 palettes par jour à destination ou en partance de Roissy Charles de Gaulle. Le potentiel est estimé à 80 à 100 palettes par jour à destination de Lyon depuis Roissy ou à destination de Roissy depuis Lyon.

Compte tenu de l'intérêt du projet, la Communauté urbaine souhaite devenir membre fondateur de l'association Lyon Carex - ce qui implique une adhésion en 2008 - en s'acquittant de la cotisation de 3 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

1° - Autorise l'adhésion de la Communauté urbaine à l'association Lyon Carex et le versement de la cotisation de 3 000 € pour l'exercice 2008-2009.

2° - Désigne monsieur Jean-Claude Desseigne en tant que représentant de la Communauté urbaine au sein de l'association Lyon Carex.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 628 100 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.